



Accès aux Déchèteries

Distribution des cartes d'accès aux HABITANTS de la Communauté d'agglomération Sénart Val de Seine

La Communauté d'agglomération Sénart Val de Seine adhère au **Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et des Ordures Ménagères (SIREDOM)** pour le traitement des déchets de ses habitants.

Dans ce cadre, chaque habitant de la Communauté d'agglomération bénéficie d'un accès à l'ensemble du réseau de déchèteries du SIREDOM, dont la plus proche est celle de Vigneux-sur-seine. Avec l'informatisation progressive de ces déchèteries, les habitants qui en font la demande, en suivant la démarche présentée au verso, peuvent désormais disposer d'un badge d'accès magnétique à ces lieux de dépôts.

Anthony Birolini

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Sénart Val de Seine en charge de l'environnement



Chacune des déchèteries gérée par le SIREDOM est accessible aux habitants de la Communauté d'agglomération sur présentation d'une carte d'accès pour y déposer leurs déchets domestiques*.

* Déchets acceptés :

- Métaux ferreux, métaux non ferreux, gravats, déchets verts, bois, cartons, textiles, tout venant (gravats sales et mélangés), tout venant incinérable (meubles avec vitres, bois traités, chiffons souillés) : **dans les BENNES**
- Bouteille de gaz, extincteurs, piles et batteries, consommables informatiques, solvants, peinture et vernis, colles et graisses, acides bases, bombes aérosols, produits phytosanitaires, tubes fluorescents et halogènes, chlorates, nitrates, produits électriques et électroniques, électroménagers, thermomètre à Mercure, pneus (sans jantes), radiographies : **dans les locaux DMS et AUVENT**

- Verre, journaux et magazines, huiles de vidange + bidon : **dans les CONTAINERS**

* Déchets refusés (liste non exhaustive) :

Ordures ménagères, boues de station d'épuration, déchets de centres médicaux ou d'activités de soins, déchets anatomiques ou infectieux, cadavres d'animaux, produits radioactifs, carburants liquides, pneus poids lourds ou agricoles, moteur tout véhicule, amiante, fibrociment, médicaments.

Déchèteries du réseau SIREDOM accessibles

Déchèterie	Localisation
Athis Mons	Quai de l'Industrie
Etampes – Brière les Scellés	Ecosite Sud Essonne
Juvisy-sur-orge	Rue Albert Sarraut
Milly la forêt	ZI Le Chenais
Nozay	Centre Technique Municipal
Saclas	Rue de la gare
Sainte-Geneviève des Bois	13, rue Paul Langevin
Saint-Pierre du Perray	Route du Golf
Déchèterie de Vert-le-Grand	Braseux
Vigneux-sur-seine	Chemin du Port Courcel

Renseignements sur les déchèteries du réseau SIREDOM

Horaires d'ouverture de la déchèterie de Vigneux-sur-seine

	L'été (01/04 au 14/10)	L'Hiver (du 15/10 au 31/03)
Lundi au samedi	9h00 à 18h00	9h00 à 17h00
Dimanche	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00

Les renseignements sur les jours et heures d'ouverture de l'ensemble des déchèteries peuvent être obtenus :

- par téléphone : 0 820 62 91 91 (numéro indigo – 0,12 € /minute)
- par Internet : www.siredom.com / par Courriel : siredom@wanadoo.fr
- n° téléphone de la déchèterie de Vigneux-sur-seine : 01 69 40 55 12. Ce numéro est également valable si vous avez un doute sur la quantité de déchets ou la nature des déchets que vous souhaitez déposer à la déchèterie de Vigneux-sur-seine

Comment demander une carte d'accès aux déchèteries

ETAPE 1



ETAPE 2



OU

ETAPE 3

* LIEUX DE RETRAIT ET DE DEPOT DES FORMULAIRES

Si j'habite Montgeron : Services techniques de Montgeron : 123 avenue de la république

Si j'habite Vigneux-sur-seine : Police municipale de Vigneux-sur-seine : 67 bis, rue Pierre Marin

Si j'habite Draveil :

- *Services techniques ou Hôtel de Ville : 97 bis, boulevard Henri Barbusse*

Que faire en cas de perte ou de vol de la carte ?

Le possesseur de la carte en est responsable. En cas de perte ou de vol, il lui est demandé de fournir une attestation de perte (Police Municipale) ou vol / photocopie de la main courante du Commissariat de la ville de résidence et remplir un nouvel imprimé de demande. Il sera procédé à l'annulation de la carte perdue et à son remplacement.

!! ATTENTION !!

A l'attention des commerçants, artisans, entreprises agricoles et très petites entreprises



Certaines déchèteries sont accessibles selon des modalités particulières aux commerçants, artisans, entreprises agricoles et très petites entreprises.

Les badges d'accès sont délivrés par :

- la chambre des métiers (Tel : 01 69 47 54 28) pour les artisans,
- la chambre de commerce et d'industrie (Tel : 01 60 79 91 90) pour les commerçants et les TPE,
- la chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile-de-France (Tel : 01 39 23 42 40) pour les entreprises agricoles

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CARTE D'ACCES AUX DECHETERIES

Pour les PARTICULIERS

ACCES AUX DECHETERIES

La déchèterie de Vigneux-sur-seine fait partie d'un réseau de déchèteries gérées par le SIREDOM : déchèterie de Vigneux-sur-seine, Juvisy-sur-orge, Athis-Mons, Sainte-Geneviève des Bois, Etampes-Brières-les-scillés, Milly La Forêt, Nozay, Saclas, Saint Pierre du Perray et Vert le Grand.

Ces déchèteries sont accessibles aux habitants de la Communauté d'Agglomération Sénart Val de Seine (Draveil, Montgeron, Vigneux-sur-seine) pour y déposer leurs déchets domestiques. Chaque foyer qui en fait la demande peut bénéficier gratuitement d'un badge magnétique d'accès à ce réseau, **une seule carte étant distribuée par foyer.**

DEMANDEUR (SE)

RESPONSABILITE

L'attributaire engage sa responsabilité en cas d'usages frauduleux du badge magnétique et reconnaît avoir pris connaissance des droits et obligations qui lui sont attachés. En cas de perte ou de vol, il lui est demandé de remplir un nouvel imprimé et de fournir une attestation de perte/photocopie de la main courante du Commissariat de la ville de résidence.

Fait à

le

Signature

Conformément aux dispositions de la loi n° 78 -17 en date du 6/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'information, d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant les données qui vous concernent. Pour exercer ces droits, adressez-vous à : Communauté d'agglomération Sénart Val de Seine – 6 bis boulevard Henri Barbusse – 91 210 Draveil